

Thetford Mines

264 P NP **DM78**

Projet d'aménagement du parc éolien Des
Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et
Saint-Jean-de-Brébeuf

MRC Les Appalaches

6211-24-046

Mémoire pour le projet éolien du Parc des moulins

Stéphane Lachance

Citoyen de Thetford Mines et propriétaire résident depuis 1989

Je m'intéresse à ce projet parce que 3Ci envisage d'implanter 4 éoliennes près de chez moi. Par le fait même, les transporteurs emprunteront la route qui mène chez moi pour les installer.

Ce projet me préoccupe pour les raisons suivantes:

- La non consultation des citoyens résidents;
- L'impacte visuel qui affectera la valeur des propriétés et l'attrait pour les gens de l'extérieur à venir s'établir en campagne;
- L'impacte sur la faune ex: mortalité chez les chauves-souris;
- L'impacte sur la qualité de vie des citoyens ex: ultra son, effet stroboscopique;
- L'interférence possible avec Internet;
- La confrontation et division sociale;
- L'augmentation des tarifs d'électricité pour payer la vente à perte de l'électricité éolienne;
- L'état des routes après le projet et le fait que le promoteur n'a pas d'entente signée avec la municipalité de Kinnear's Mills pour les remettre dans leur état d'origine.

Étant donné que l'éolien est relativement nouveau, il y a peu d'études menées par la santé publique et le Ministère de l'environnement (celui-ci nous a d'ailleurs mentionné pendant le BAPE et à la stupéfaction de tous que le Ministère avait confiance dans l'étude d'impact payé par le promoteur). Cela n'est vraiment pas rassurant. J'ai vite constaté que c'était une étude d'impact promotionnelle et favorable au projet. Je ne peux lui accorder de crédibilité.

Ce projet influencera ma qualité de vie parce qu'il va à l'encontre des raisons fondamentales pour lesquels je demeure en campagne:

- Tranquillité;
- Qualité de vie;
- Le sentiment d'être maître chez moi;
- La paix, la sérénité et l'équilibre avec la nature.

Je n'ai aucun problème avec l'éolien et en tant que tel, mais ce projet est selon moi totalement inacceptable en milieu habité tel que recommandé par le BAPE en 1997 pour le projet éolien le *Nordais*.

Le fait d'installer 36 éoliennes de 460 pieds de haut à Kinnear's Mills, un village reconnu comme lieu historique et touristique et surtout avec son paysage à couper le souffle ce qui en fait la raison principale du tourisme et des gens désirant venir s'établir, c'est un non sens.

Le site de Kinnear's Mills est un des plus beau au Québec et le détruire en plantant des éoliennes industrielles est à mes yeux un crime contre la nature, un envahissement imposé et un viol de la qualité de vie des résidents.

Le fait de ne pas avoir consulté les gens au début du projet est responsable de la division sociale qui a présentement des conséquences très graves sur l'ambiance communautaire. Ces conséquences sont incalculables et les gens, les élus et les organismes non élus de Thetford Mines qui appuient ce projet ont servi, sans peut-être s'en rendre compte, au promoteur de prétendre qu'il avait l'acceptabilité social de Kinnear's Mills.

Ces gens et organismes sont tout à fait dans leur droit d'avoir des éoliennes à Thetford Mines, d'autant plus que le projet ne semble pas avoir créé de division social et que plusieurs éoliennes se retrouvent sur le terrain de la ville.

Les gens de Kinnear's Mills peuvent décider par eux-mêmes ce qui est socialement acceptable pour leur communauté. Si le maire avait consulté les citoyens avant de signer discrètement le projet, l'ambiance communautaire serait bien différente.

Dans notre société moderne, tous ont droit de s'exprimer et ne devrait pas avoir peur de représailles, ce qui n'est pas le cas dans les communautés de Kinnear's Mills et de St-Ferdinand où la division sociale fait ses ravages et où cette règle ne s'applique plus. Que ces deux projets d'éoliennes se concrétisent ou non, la division sociale a ouvert des plaies qui prendront plusieurs années à se refermer.

Les élus qui ont choisi d'imposer les éoliennes de la façon qui l'ont fait à leurs citoyens, sans tenir compte de leurs inquiétudes, semblent avoir oublié qu'ils ont été élus pour représenter tout les citoyens et non pas seulement ceux qui font leur affaires. La ministre Normandeau a dit dans le journal la Gazette le 12 sept 2009 que lorsqu'un projet éolien est source de division sociale, il ne devrait pas être autorisé. Je crois que d'autres personnes, plus timides, qui s'opposent au projet auraient aimé s'afficher publiquement, mais quand le journal local traite les gens qui ont une opinion différente de *détracteur*, cela en refroidi plusieurs.

Les gens de Kinnear's Mills font face aux deux choses les plus puissantes au monde: le pouvoir et l'argent. L'énergie verte de l'éolienne ne répond pas à une réelle demande du marché, elle est un prétexte pour l'enrichissement privée subventionné par les consommateurs. Chaque Kw acheté de l'éolien par Hydro-Québec est revendue 5¢ à perte, ce qui représente 50 millions par année de manque à gagner. 250 millions par année depuis 2007 devront être versés à la centrale à gaz Bécancour en pénalité pour le non-achat d'électricité suite au surplus en électricité d'Hydro-Québec estimé à un milliard en 2010.

Si le compte d'électricité des Québécois augmente, ce n'est pas parce qu'il fait plus froid que l'année précédente.

92% du territoire du Québec est non habité, pourquoi tant d'insistance à vouloir s'appropriier des terres agricoles privées en milieu habité ?

En 2008, la municipalité d'Irlande s'est vue refuser la construction d'un bâtiment en milieu agricole parce qu'il modifierait l'homogénéité du territoire agricole et l'exploitation agricole. Par contre, 78 éoliennes de 460 pieds érigées sur les terres agricoles privées nécessitant 28.8 km de nouveaux chemins, une superficie de déboisement de 166 terrains de football, les chemins existant élargis sur une distance de 19.5 km et la construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité sur une distance de 95 km: ça, ça ne semble pas avoir aucun impact sur l'homogénéité du territoire ? Où est la logique ? Quand la demande vient du gouvernement c'est différent. Les règlements de zonage deviennent soudainement plus souples.

Un enfant aurait pu filmer avec un caméscope un parc éolien, nous montrer les chemins d'accès, les paysages, la base de l'éolienne, le corps, les pales en mouvement et nous faire entendre le bruit. Ironiquement, SNC Lavalin ne semblait pas avoir l'expertise et le budget pour le faire. Ce simple exercice aurait permis à tous de saisir dans quoi ils s'embarquaient. Le promoteur et le maire de Kinnear's Mills n'ont pas compris que la transparence et la consultation des citoyens n'aurait pas donné naissance à la méfiance, aux doutes, aux questionnements. Ces autorités sont responsables de la division sociale et doivent maintenant en assumer les conséquences.

Ce projet nous montre la vraie nature des hommes, leur vrai visage. Au BAPE, j'ai demandé au maire de Kinnear's Mills s'il aurait voulu des éoliennes sans les chèques. J'ai obtenu comme réponse, après 15 secondes de silence gêné, un «peut-être que ça serait différent», de façon très évasive. J'ai été trop poli. J'aurais dû insister sur le oui ou le non, mais j'avais ma réponse. Il n'y aurait pas d'éoliennes en milieu habité sans le chèque, mais lorsque le promoteur brandi les chèques variables selon le vent et subventionnés par les clients d'Hydro-Québec, là soudainement, certaines personnes ont vraiment le goût de sauver la planète.

Un pro éolien qui a écrit dans le journal local trouve que l'éolienne est un héritage pour leurs petits enfants. Un héritage financièrement empoisonné. Je suis de ceux qui s'inquiètent de la dette du Québec. On arrive à peine à payer l'intérêt sur la dette et voilà que le gouvernement veut enrichir le privé à perte. Les gens qui gèrent leur budget de cette façon font faillite ou sont à vendre pas cher. J'image que c'est ça lorsque les économistes, tel Bernard Landry, disent que le Québec va frapper un mur bientôt.

Les journaux se servent de leur liberté d'expression pour nous insulter et nous traiter de dénigreur et de détracteur. C'est très bien ainsi, ça nous permet de constater leur haut niveau de respect et de professionnalisme dont font preuve ses éditeurs face à la différence d'opinion. Ça nous permet de voir leur vrai visage.

Comment peut-on faire confiance à un promoteur qui se paye un étude d'impact pour nous dire « faites nous confiance, tout va être correct, on s'occupe de tout ». Pour ceux qui sont favorables au projet, c'est une très belle étude. Pour ceux qui poussent la réflexion plus loin, c'est loin d'être convaincant.

Par hasard, je suis tombé sur un site sur *Youtube*; outil dont les gens de Kinnear's Mills n'ont pas accès. Le titre: « *Wind turbine shadow flicker and noise: Byron Wisconsin* ». En l'espace de 2 min, j'ai compris ce que je n'avais pas saisi pendant les 3 jours du BAPE: la réalité et la vérité. Une victime d'un parc éolien a filmé les effets stroboscopiques sur son terrain et dans sa maison. A rendre fou !! Il nous fait entendre le bruit qui est identique à celui d'un gros porteur qui survole le ciel en attente pour l'atterrissage. Si vous ne me croyez pas, allez le constater par vous-même. J'ai compris pourquoi le promoteur, avec son écran géant, ne voulait pas nous montrer ces images gênantes et compromettantes.

Le 6 juin 2009, René Vézina du journal Les Affaires résume très bien la situation: «Les illusions de la couteuse patente éolienne.... Nous sommes en train de nous faire arnaquer au nom d'une cause apparemment noble»

J'ajouterais que plus le chèque est gros, plus la cause est noble.

Pour moi, le Parc des Moulins, c'est REFUSÉ.

Stéphane Lachance